

Procès-Verbal de l'Assemblée générale annuelle

Dimanche 20 juillet 2025, à 9h00
Au Centre culturel de St-Jean-de-Matha

1- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée par Jean-Pierre Ménard, Président de l'APELNRN

Jean-Pierre Ménard souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette Assemblée générale annuelle (AGA) et les remercie de leur présence.

Le Président Jean-Pierre Ménard recommande aux membres que Michel Tourangeau agisse comme Président d'assemblée et que Françoise Downs agisse comme secrétaire-adjointe pour la présente AGA.

La proposition est unanimement adoptée par les membres présents.

2- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.

Le Président d'assemblée, Michel Tourangeau, déclare l'AGA ouverte à 9 heures 20 minutes.

Michel Tourangeau, en sa qualité de Secrétaire du Conseil, constate et confirme que le quorum est atteint aux fins de la présente AGA conformément aux règlements généraux de l'Association.

3- Adoption de l'ordre du jour par Michel Tourangeau.

L'ordre du jour proposé :

- 1- Nomination du Président et de la Secrétaire-adjointe de l'Assemblée
- 2- Ouverture de l'Assemblée et constatation du quorum (Michel Tourangeau)
- 3- Adoption de l'ordre du jour (Michel Tourangeau)
- 4- Mot du Président Jean-Pierre Ménard
- 5- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 juillet 2024 (Michel Tourangeau)
- 6- Suivi du procès-verbal de l'AGA du 20 juillet 2024 (Jean-Pierre Ménard)
- 7- Présentation du rapport financier au 31 mars 2025 (Yves Robichon)
- 8- Présentation et adoption du budget 2025-2026 (Yves Robichon)
- 9- Rapport des responsables des Comités de l'Association
 - 9.1 Membership et activités sociales (Michèle Beaudoin)
 - 9.2 Gestion des bouées (Sylvain Pimparé)
 - 9.3 Anneau de glace et de neige (Sylvain Pimparé)
 - 9.4 Qualité et quantité de l'eau (Yves Robichon)
- 10- 9.5 Ouvrage de contrôle (barrage) du Lac Noir (Raymond Picard)Dossiers spéciaux
 - 10.1 APELNRN – 50 ans d'accomplissement (Raymond Picard)
 - 10.2 Projet de développement du Pain de Sucre (Raymond Picard)
- 11- Approbation des actes posée par les administrateurs (Michel Tourangeau)
- 12- Élection des administrateurs (Michel Tourangeau)
- 13- Varia (Michel Tourangeau)
- 14- Levée de l'Assemblée (Michel Tourangeau)

Deux points au varia sont demandés :

- Les vignettes par Marie-Claude Forget
- La Sûreté du Québec par Mario Côté

Proposé par Alain Robichaud et secondé par Mario Côté, l'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

4- Mot du Président Jean-Pierre Ménard

Jean-Pierre remercie à nouveau les personnes présentes à l'assemblée et présente les membres de son conseil d'administration :

Vice- président, Sylvain Pimparé
Secrétaire, Michel Tourangeau
Trésorier, Yves Robichon
Louise Favreau, administratrice
Joanne Lessard, administratrice,
Michèle Beaudoin, administrateur
Philippe Simard, administrateur
Michel Grand'Maison, administrateur

Jean-Pierre remercie et souligne aussi la participation de collaborateurs de tous les moments : Colombe Généreux, Christian Forget, Alain Robichaud, Françoise Downs et Raymond Picard.

Jean-Pierre explique que l'APELNRN est membre des regroupements du RALSAR et du RAPPEL.

Jean-Pierre mentionne que l'APELNRN rencontre régulièrement la municipalité de St-Jean-de-Matha dont une dernière rencontre tenue le 7 juillet dernier et que des membres du CA de l'APELNRN assistent régulièrement aux assemblées du conseil municipal.

Après la demande de l'APELNRN, la vitesse a été réduite à 40km/hre sur les Cèdres-du-Liban. L'APELNRN fait le suivi concernant les plantes envahissantes au lac. L'APELNRN a procédé à l'installation de 5 affiches « Ensemble, protégeons notre environnement ».

L'APELNRN fait l'entretien de l'anneau de glace et de marche sur le lac l'hiver. Et l'APELNRN a des événements sociaux rassembleurs tel que la cabane à sucre et prochainement la soirée de festivité soulignant notre 50^{ième} anniversaire le 23 août prochain. Et finalement, Jean-Pierre souligne l'importance du membership de l'association pour être représentative lors de nos rencontres avec les 3 municipalités.

5- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 juillet 2024 (Michel Tourangeau)

Michel tourangeau fait un sommaire du procès-verbal de l'AGA tenue le 20 juillet 2024 dressé par Alain Robichaud, en sa qualité de secrétaire-adjoint désigné par l'Assemblée.

Le budget de l'année avait été présenté, de même que le rapport des comités. Il a été mentionné de l'épluchette de blé d'Inde tenue au tennis de Michelle Beaudoin. Le party de la St-Valentin avait eu lieu sur l'anneau de glace en février. Un party de la cabane à sucre à la cabane à Joly. L'APELNRN travaille sur un projet d'acquisition du Pain de Sucre.

Autres points de suivi : la qualité et la quantité d'eau au lac Noir, le règlement sur les quais, une patrouille nautique souhaitée au lac Noir, le désenrochement de l'ouvrage de contrôle, les bouées du lac et il est aussi question de l'anneau de glace. Il est mentionné aussi de la soirée Popcorn en août 2024. Autre dossier : les feux d'artifices.

Sur proposition d'Alain Robichon, appuyée par Marie-Claude Forget, les membres approuvent le procès-verbal de l'AGA du 20 juillet 2024 à l'unanimité.

6- Suivi du procès-verbal de l'AGA du 20 juillet 2024

Le Président Jean-Pierre Ménard fait un suivi sommaire des éléments et des points présentés l'an dernier lors de l'AGA 2024.

7- Présentation du rapport financier au 31 mars 2025 (Yves Robichon)

Yves Robichon, en tant que trésorier de l'Association, présente les états financiers du dernier exercice financier de l'Association terminé le 31 mars 2025, tout en précisant que ces états financiers ont été dûment approuvés et adoptés par le conseil d'administration.

Yves présente les états financiers en détail et souligne les points suivants :

- L'APELNRN n'a reçu qu'un montant de \$1 000 de la municipalité de SJDM à la suite d'une demande faite de \$4 000 pour l'anneau de glace.
- Il est question aussi de la mise à niveau du Bombi pour son bon fonctionnement et que l'an prochain il est probable que nous aurons moins de dépenses pour cet équipement.
- Yves mentionne que, malgré tout, les livres indiquent que nous sommes pratiquement à zéro entre les revenus et les dépenses.
- À la suite de cette présentation, le Président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions s'il y a lieu. L'assemblée semble satisfaite des informations données et aucune question n'est posée.

8- Présentation et adoption du budget 2025-2026 (Yves Robichon)

Le Président d'assemblée invite Yves Robichon à présenter le budget recommandé par le Conseil d'administration pour l'exercice du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Yves mentionne que nous avons une prévision d'environ \$6 000 provenant du membership en 2026.

Une question de M. Breault : Pourquoi avons-nous transféré les bouées à la municipalité de SJDM? Yves répond que c'est une question de responsabilité et que s'il y avait un accident avec les bouées, la responsabilité incomberait à la municipalité de SJDM advenant une poursuite, par exemple.

Alain Robichaud suggère de parler à la compagnie d'assurance pour vérifier si cela pourrait diminuer le coût de la prime. Yves mentionne qu'il vérifiera.

Une autre personne s'informe si la municipalité est consciente de la popularité de l'anneau de glace sur le lac Noir?

Michel DeBroux demande que les dons pour l'anneau de glace soit mis en évidence. Yves mentionne que l'année dernière, nous avons reçu \$960 de don pour l'anneau de glace.

Sur proposition de Michel DeBroux, appuyée par Michelle Beaudoin le dit budget 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

9- Rapport des responsables de comité

9.1 Membership et activités sociales (Michèle Beaudoin)

- Il y a une rencontre sur le lac Pause santé sans moteur regroupant canoe, kayak, pédalo, paddle board, une fois par année à la sortie de la rivière nord.
- Le party PopCorn a été un succès et une soirée conviviale.
- Une conférence une seule santé a regroupé une cinquantaine de personnes.
- Une rencontre sécurité sur l'eau soulignant le comportement sécuritaire en soulignant au moins d'apporter sa ceinture de sécurité à bord.
- À la venue de Noël, il y a eu la parade du père Noël sur le lac.
- Aussi il y a eu la soirée cabane à sucre à la cabane à Marjo pour plus de 90 personnes.
- Nous aurons cet été une soirée du 50^{ième} anniversaire de l'APELNRN, le 23 août prochain, le coût étant de \$65/ personne.
- Le poids du membership est important lors de nos représentations envers le municipalités.

9.2 Gestion des bouées (Sylvain Pimparé)

- Sylvain souligne et remercie les parrains des bouées. Les responsables des bouées doivent sortir les bouées et les nettoyer avant la remise à l'eau du printemps.
- Il faut actualiser la bouée de la Pointe au Renard pour le danger.
- L'Association s'occupera de l'installer et de l'entretenir. Elle est aussi responsable de son entretien et des réparations.
- La municipalité assumera le coût des nouvelles bouées.

9.3 Anneau de glace et de neige (Sylvain Pimparé)

- Sylvain remercie les bénévoles qui s'impliquent à l'entretien: Michel Chapman, François Bessette, Mario Côté et Raymond Picard.
- L'an dernier, l'association n'a reçu que \$1 000 de la municipalité pour l'anneau de glace à cause de la nouvelle structure de demande aux organismes mise en place par St-Jean-de-Matha. Notre demande devrait être bonifiée pour l'année prochaine.

9.4 Qualité de l'eau et quantité de l'eau (Yves Robichon)

Yves mentionne que la municipalité de SJDM a repris la vérification de la qualité de l'eau.

- Il nous informe que nous restons dans les mêmes taux de phosphore et que nous n'avons pas de plantes aquatiques envahissantes.
- La municipalité a fait des vérifications de la rivière Noire et il semblerait que le taux de phosphore est similaire au lac, ce qui est acceptable.
- André Amiot demande quelle analyse le Regroupement des voisins a fait? Réponse : coliformes fécaux.
- Lise Lacroix trouve que la municipalité n'agit pas; Raymond Picard mentionne que les citoyens qui désirent porter plainte doivent le faire sur info@matha.ca (totalement anonyme et confidentiel).
- Les nouvelles cotes d'inondation seront connues au printemps 2026 et seront identifiées par 4 catégories de couleurs différentes : faible, modérée, élevée, et très élevée.
- Une personne rapporte qu'un feu d'artifice a eu lieu hier soir.
 - Jean-Pierre mentionne qu'une réglementation existe. Actuellement, il n'y a pas d'interdiction de feux d'artifice (à moins qu'il y ait interdiction de feu à ciel ouvert) mais qu'un permis doit être demandé à SJDM 2 semaines avant l'événement et que la réglementation fédérale s'applique (100 mètres de dégagement, nettoyer le site 30 minutes suite au lancement, avoir un extincteur sur place etc. etc.). Cela ne donne pas droit de faire un feu, si tu es entouré d'un bois. Marie-Claude Forget propose que la municipalité envoie à chaque nouveau propriétaire les règles concernant les feux d'artifices.

9.5 Ouvrage de contrôle (barrage) du Lac Noir (Raymond Picard)

- Depuis l'installation du barrage, une vérification de son état est faite aux 5 ans.
- Dernière vérification, il y a 5 ans, il indiquait un taux d'efficacité de 85%.
- On peut observer que les palplanches sont à découvert, il y a désenrochement des roches rondes et qu'il serait important de procéder à l'installation de roches plates et empilables.
- La situation devrait être revue en 2026 et l'ingénieur devrait faire rapport.
- La municipalité devrait faire une aire de repos au barrage avec du mobilier publique pour les randonneurs.

10- Dossiers spéciaux

10.1 APELNRN; 50 ans d'accomplissements

Raymond Picard nous présente certaines réalisations :

- Ouvrage de contrôle (barrage)
- Inscription au réseau des Lacs
- Carte bathymétrique
- Le code nautique
- Le code riverain
- Le débarcadère
- Les analyses de la qualité de l'eau
- La réglementation pour les fosses septiques
- Identification des herbiers
- Réglementation de la vitesse
- L'anneau de glace
- Fermeture du site d'enfouissement
- Réglementation des quais (20 m carré excluant la passerelle)

10.2 Projet de développement du Pain de Sucre (Raymond Picard)

Raymond Picard réitère que le souhait de l'Association est que la municipalité de Saint-Jean-de-Matha fasse l'acquisition du Pain de Sucre afin de protéger ce site naturel et patrimonial et d'en faire un espace naturel de conservation.

Raymond est le Président de la Société de Conservation du Pain de Sucre, il a été chercher l'appui de toutes les associations concernées.

Le suivi se fait auprès de la municipalité par le comité.

11- Approbation des actes posés par les administrateurs (Michel Tourangeau)

Michel Tourangeau soumet et recommande que les membres approuvent et ratifient les actes posés et les décisions prises par le Conseil d'administration agissant dans le cadre, le respect et les limites de leurs fonctions au cours du dernier exercice financier clos le 31 mars 2025.

Sur proposition de Michel DeBroux et appuyée par Alain Robichaud, il est résolu d'approuver et de ratifier les actes posés et les décisions prises par le Conseil d'administration agissant dans le cadre, le respect et les limites de leurs fonctions au cours du dernier exercice financier clos le 31 mars 2025.

12- Élection des administrateurs (Michel Tourangeau)

Jean-Pierre Ménard propose que Michel Tourangeau agisse en tant que Président d'élection et cette proposition est approuvée à l'unanimité

Les administrateurs dont le mandat est échu à ce jour sont :

- Jean-Pierre Ménard
- Sylvain Pimparé
- Philippe Simard
- Michel Grand'Maison

Michel Tourangeau confirme que chacun de Jean-Pierre Ménard, Sylvain Pimparé, Philippe Simard et Michel Grand'Maison ont confirmé leur intérêt à renouveler leur mandat d'administrateur en juin dernier.

Michel Tourangeau précise qu'il y a 2 postes vacants à combler suite au départ d'Alain Robichaud et de Renée Ouimet au cours de l'année.

Il confirme que suivant le paragraphe 3.40.5 des Règlements généraux « à défaut qu'un poste d'administrateur ne soit comblé lors d'une assemblée générale en raison qu'aucune candidature ne soit reçue ou proposée pour ledit poste à combler. Le conseil d'administration pourra combler par cooptation ledit poste postérieurement à l'assemblée générale pour la durée du mandat dudit poster à combler ».

Compte tenu qu'aucune autre candidature n'a été reçue par l'Association dans le délai prescrit par les règlements généraux, Michel Tourangeau déclare élues les personnes suivantes pour un mandat de deux (2) ans :

- Jean-Pierre Ménard
- Sylvain Pimparé
- Philippe Simard
- Michel Grand'Maison

13- Varia (Michel Tourangeau)

Concernant les vignettes l'augmentation de \$50 à \$75, Marie-Claude Forget aimerait avoir une reddition de compte concernant les revenus. Elle se pose des questions concernant les revenus des vignettes.

Mario Côté aimerait que la Sûreté du Québec soit plus présente sur le lac les fins de semaine et jours d'affluence dans la période de vacances et non seulement le « mardi matin de 9 :00 à 11 :00h. ».

Michel DeBroux aimerait que les 2 associations (l'APELNRRN et les Voisins) se réunissent et que nous prenions l'initiative. Suite à une discussion, l'assemblée est d'accord à ne pas faire de démarche de réunion.

Le Président d'Assemblée Michel Tourangeau et le Président de l'APELNRRN remercient les gens de leur participation et de leur présence.

14- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant complété, il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 12h25.